

AQVITANIA

TOME 15

1997-1998

Revue inter-régionale d'archéologie

*Aquitaine
Limousin
Midi-Pyrénées
Poitou-Charentes*

*Revue publiée par la Fédération Aquitania avec le concours financier
du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie,
du Centre National de la Recherche Scientifique,
de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux III*

Sommaire

- A. BOLLE, P. FOUÉRE, J. GOMEZ DE SOTO,
Age du Bronze et Tène ancienne sur la déviation de Saint-Martial-de-Ribérac à Ribérac (Dordogne). 7
- A. MULLER,
Le Cluzel (Toulouse, Haute-Garonne), du Bronze final au deuxième Age du Fer. Bilan des fouilles
1968-1987. 27
- ANNEXE*
P. MARINVAL, L. BOUBY,
Données sur l'économie végétale du Cluzel au premier Age du Fer (Toulouse, Haute-Garonne). 67
- B. MAURIN, B. DUBOS, R. LALANNE,
L'enceinte protohistorique de l'Estey du large. Site archéologique sublacustre du lac de Sanguinet. 73
- A. TOLEDO I MUR,
La Croix du Buis (Arnac-la-Poste, Haute-Vienne). Un entrepôt du I^{er} siècle a.C. 109
- ANNEXE*
J.-P. GUILLAUMET,
Le monument à quatre faces humaines de la Croix du Buis (Arnac-la-Poste, Haute-Vienne). 141
- A. RUIZ GUTIÉRREZ,
Flaviobriga, puerto comercial entre Hispania y la Galia. Estudio del comercio de terra sigillata a través
de un lote de Castro Urdiales (Cantabria). 147
- P. AUPERT, J. DASSIÉ,
L'urbanisme d'une agglomération secondaire : nouvelles découvertes aériennes à Barzan. 167
- P. SILLIÈRES,
Deux grandes rues de Saint-Bertrand-de-Comminges et l'évolution monumentale du centre de la
ville antique. 187

A. BOUET,	
Les thermes de la <i>villa</i> de Montmaurin (Haute-Garonne) et la pratique balnéaire et sportive dans l'Antiquité tardive.	213
F. PONS,	
Une nécropole de l'Antiquité tardive : Saint-Laurens, Castres (Tarn).	245
<i>ANNEXE</i>	
V. GENEVIÈVE,	
Les monnaies de la nécropole de Saint-Laurens.	265
B. BOULESTIN, L. BOURGEOIS, A. DEBORD, J. GOMEZ DE SOTO,	
Le Champ de l'Eglise à Agris (Charente) : habitat carolingien et fosse à incinération.	271
A. CHAMPAGNE,	
Une reconstruction au XV ^e siècle en Poitou : financement et approvisionnement en matériaux du chantier de Vasles.	287

Notes

A. BEYNEIX,	
Précisions sur la sépulture à incinération d'Ambrus (Lot-et-Garonne).	309
R. BOYER, C. PIOT,	
Bronze figuré en Agenais : une tête au <i>cirrus</i> inédite découverte dans la Garonne (commune du Passage, Lot-et-Garonne).	319
J. LAPART,	
Têtes gallo-romaines en marbre récemment découvertes dans le Gers.	327

Chronique

B. CURSENTE,	
Chronique de l'Archéologie médiévale en Aquitaine (début 1993-début 1998).	345

Pierre Aupert

Directeur de Recherche
CNRS-IRAA
Resp. du GDR
"Architecture gallo-romaine"

Jacques Dassié

Prospecteur aérien
28, avenue Victoire
17260 Gemosac

L'urbanisme d'une agglomération secondaire : nouvelles découvertes aériennes à Barzan

RÉSUMÉ

Depuis la découverte, grâce aux photos aériennes de J. Dassié, en 1975, du caractère urbain du site de Barzan, les survols se sont poursuivis. Chaque année apparaît quelque nouveau morceau du puzzle et l'on peut désormais avoir un aperçu d'ensemble de l'agglomération et de son port. Outre les temples, théâtre, avenues et *horrea* déjà connus, ce qui frappe c'est l'étendue des vestiges, la variété des plans des sanctuaires et la présence d'un ensemble monumental, sans doute identifiable à un forum. Le réseau urbain se dessine également, avec une double orientation qui peut témoigner à la fois d'une extension de la ville vers le nord et du passage de la voie Bordeaux-Saintes.

ABSTRACT

The urban character of the site at Barzan was discovered in 1975 thanks to J. Dassié's aerial photography. Since then further aerial photographs have been taken. Each year a new piece of the puzzle emerges and one can now glimpse the whole agglomeration, including the port. Apart from the temples, theatre, avenues and *horrea* already known, what is striking is the extent of the remains, the variety of sanctuary forms and the presence of a monumental ensemble recognisable as a forum. Equally one can recognise the double orientation of the urban network : a first phase along the port-temple 24 axis, and a second phase as the town extends to the north, along the axis of the Bordeaux-Saintes road.

Le site de Barzan ¹ a commencé à sortir de l'anonymat historique avec les fouilles de L. Massiou (1921-1926) ² sur le grand temple circulaire 24, puis de L. Basalo, sur ce même temple et les thermes 17, en 1935-1957 ³. Les deux bâtiments ont fait leur apparition dans les ouvrages généraux ⁴, tandis que le site lui-même était rangé parmi les sanctuaires de campagne ⁵. Pourtant, Claude Masse, géographe de Louis XIV, s'était fait l'écho, en 1715, d'une tradition qui plaçait une ville antique entre Talmont et Barzan ⁶. L'éloignement, de l'ordre de 800 m, entre le temple surmonté de son moulin du XVI^e s. et les vestiges de "l'amphithéâtre" (en fait un théâtre), démontrait déjà la véracité de cette tradition. J. Dassié fut cependant l'un des rares à lui faire crédit et il survola régulièrement la zone depuis 1962. Cette constance ne fut récompensée qu'en 1975, lorsque, fin juin, le jaunissement des céréales fit apparaître les linéaments essentiels de ce qui ne pouvait désormais plus être que le cœur d'une agglomération. Dans les publications qui ponctuèrent cette découverte ⁷, il ajouta la vraisemblable identification de cette ville avec le *Novioregum* de l'*Itinéraire d'Antonin*.

Depuis, les survols se sont poursuivis, l'enquête au sol a repris et de nouveaux éléments sont apparus, qui permettent d'aller plus loin dans la connaissance de l'urbanisme et des monuments du site. Après une rapide évocation des acquis de 1975, ce sont ces découvertes récentes que nous commenterons ici, éclairées au besoin par les premières données de la fouille du sanctuaire 24.

1. LES ACQUIS DE 1975 ⁸

Une ville...

Cette année 1975, apparut, autour du temple du Fâ (fig. 1.24, fig. 6), un péribole quadrangulaire complexe, à galeries, avec un alignement de salles sur le côté nord et, par endroits, la trace de bases isolées en bordure interne des portiques nord et est.

A l'est de ce sanctuaire, se détachait une large avenue D1 bordée de boutiques et probablement d'égouts. Au nord, à proximité de sa jonction avec le sanctuaire, on voyait deux espaces rectangulaires, 32-33, encadrés sur trois côtés par des alignements de petites salles, dans lesquels J. Dassié reconnut d'indubitables entrepôts ou *horrea*. Au sud de l'autre extrémité de l'avenue, quelque 500 m plus à l'est, on distinguait un *fanum* ⁹. Enfin, entre le groupe sanctuaire-*horrea* et une dépression côtière I, au sud, encore exceptionnellement inondable par la mer, on devinait une série de constructions monumentales.

L'ensemble ne pouvait donc plus constituer un sanctuaire de campagne : il s'agissait bien d'une ville. La présence d'*horrea* corroborait en outre quasi définitivement l'idée ¹⁰ que cette ville était portuaire ¹¹.

... nommée *Novioregum*

Cette découverte autorisait dès lors à rechercher son nom dans les itinéraires antiques et c'est ce que fit J. Dassié ¹². Entre Blaye et Saintes, la *Table de Peutinger* ne mentionne qu'une étape, *Lamnum*, trop proche de Blaye pour être assimilable à notre site. L'*Itinéraire d'Antonin*, en revanche (tableau ci-dessous), mentionne, après un *Tamnum = Lamnum*, un *Novioregum* et la distance *Tamnum-Novioregum* – Saintes est plus

1. Souvent dénommé Talmont en raison du voisinage avec ce village renommé, il se trouve en fait sur le territoire de la commune de Barzan.

2. L. Massiou, Les villes disparues, *Tamnum et Novioregum*, *Revue de Saintonge et d'Aunis* 41, 1924, p. 143-152.

3. L. Basalo, Le temple du Moulin du Fâ à Barzan, près de Talmont-sur-Gironde (Charente-Maritime), *Gallia*, 2, 1944, p. 141-165.

4. A. Grenier, *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, III, 1, 1958, p. 452-457, pour le temple ; L. Maurin, *Saintes antique*, Paris, 1978, p. 316, pour les thermes.

5. Soit une agglomération essentiellement constituée par un sanctuaire (temple-théâtre-thermes) et quelques structures d'hébergement pour les pèlerins ou les curistes. Cf. G. Nicolini, Les sanctuaires ruraux de Poitou-Charentes, *Caesardunum* 11, 1976, p. 256-264 ; A. Aeberhardt, Sanctuaires ruraux et préurbanisation en Charente, dans *Les débuts de l'urbanisation en Gaule et dans les provinces voisines. Actes du colloque (18-19-20 mai 1984)*, *Caesardunum*, 20, Paris, 1985, p. 54.

6. *Atlas de Saintonge*, 1715, feuilles 58, 61, 62, 67 : "Environ à 1100 toises de Talmont, la tradition assure qu'il y avait jadis une ville fameuse...". Il écrit sur sa carte, entre "Le moulin du Far ou du Fa" et "Vestiges d'un amphithéâtre" : "L'on tient qu'il y avait icy une Ville".

7. J. Dassié, Talmont l'antique, *Archéologia* 89, déc. 1975, p. 36-45 ; J. Dassié, dans R. Chevallier, J. Dassié et al., *Archéologie aérienne en Charente-Maritime*, RA 1977, p. 283-306.

8. Se reporter aux photographies publiées dans les articles cités n. 7.

9. La photographie a été confirmée par des mesures de résistivité effectuées la même année par MM. Kermorant et Delaunay, du laboratoire de Sciences de l'université de Tours, cf. R. Chevallier, J. Dassié et al., *loc. cit.* (n. 7), p. 290, fig. 10 et p. 304-305.

10. Déjà exprimée par L. Basalo, R. Colle, A. Planchet, *Le Fâ de Talmont, port gallo-romain de Saintonge*, Tours, 1944, ouvrage, à vrai dire de faible diffusion.

11. Sur les nouvelles découvertes qui confirment cette hypothèse, cf. P. Aupert, Barzan, relais gaulois et gallo-romain entre Méditerranée et Atlantique, dans *L'estuaire de la Gironde, Les cahiers* 3, Blaye, 1998, p. 41-48.

12. *Loc. cit.* (n. 7), RA 1977, p. 290-303. Cf. également, J. Dassié dans P. Aupert (dir.), *Le site archéologique de Barzan*, 1997, p. 13-14.

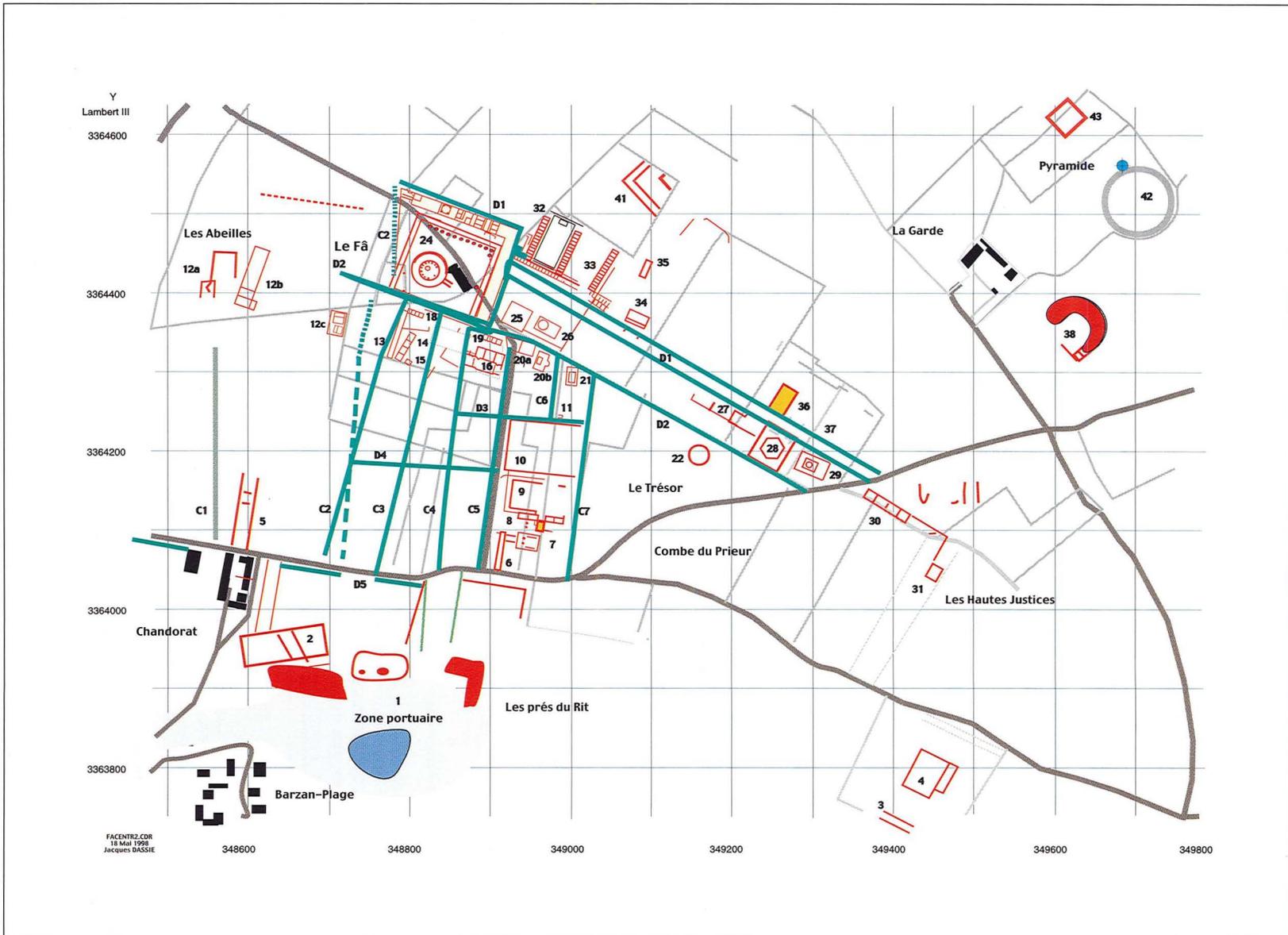


Fig. 1 : Plan de la ville d'après les photos aériennes. Rouge : vestiges détectés ; vert : voirie antique ; bleu pâle : parcellaire moderne. J. Dassié.

importante (27 lieues) que la distance *Lamnum-Saintes* de la *Table* (13 lieues) : à l'évidence, le passage par *Novioregum* constitue un détour par rapport au trajet direct de la *Table*. Si l'on admet que ce *Lamnum/Tamnum* se situe aux environs de Consac ou de Saint-Ciers, la situation de *Novioregum*¹³, à 12 lieues de *Tamnum* et à 15 lieues de *Saintes*, correspond exactement à Barzan.

<i>Burdigala</i> <i>Mediolanum</i> Bordeaux Saintes	<i>Blauto</i> Blaye	<i>Tamnum</i> Consac ?	<i>Novioregum</i> Barzan	<i>Mediolanum</i> <i>Santonum</i> Saintes
distance indiquée	XVIII	XVI	XII	XV
si lieue = 2,222 =	42,2	35,5	26,6	33,3
si lieue = 2,450 =	46,6	39,2	29,4	36,8
dist. curvi- linéaire	46,0	39,0	28,6	36,0

Tableau des concordances de distances entre Bordeaux et Saintes d'après l'Itinéraire d'Antonin¹⁴.

13. Le mot gaulois "*Novioregum*", évoque une fondation ou une refondation, cf. P.-Y. Lambert, *La langue gauloise*, 1994, p. 146, pour l'adjectif gaulois *novio-* en composition. Pour la racine *reg-* et sa relation avec *-rix* (roi), cf. D. Ellis Evans, *Gaulish Personal Names*, 1967, p. 243-249.

14. Si l'on convertit les lieues indiquées par l'*Itinéraire* en utilisant la valeur habituelle de la lieue romaine, 2,222 km, les distances sont invariablement trop courtes par rapport à celles qui existent réellement entre les villes, mesurées au curvimètre, de périphérie à périphérie. C'est ce que constatait du reste A. Grenier, *Manuel d'archéologie gallo-romaine II, Les routes*, 1934, p. 92, ailleurs : "Les distances indiquées par le milliaire sont toutes également un peu courtes". En revanche, une valeur moyenne de 2,450 km permet une concordance satisfaisante. Cela implique l'idée d'une lieue gauloise, locale, dont nous ne débatrons pas ici. J. Dassié a posé le problème dans les publications citées ci-dessus et il y revient, avec d'autres exemples dans de prochains numéros d'*Archéologia* et de *Gallia*. On peut légitimement s'étonner que l'unité administrative de l'Empire soit contredite dans un domaine aussi important que la mesure des distances. Il faut toutefois signaler l'attestation, par Hygin, d'un *pes drusianus* de 0,332 m chez les Tongres, ce qui donne 2,490 km pour une lieue, cf. *Grom. vet.* (éd. Lachmann), p. 123, l. 1-10, cité par A. Grenier, *ibid.*, p. 96, n. 2 et F. Hultsch, *Gr. und röm. Metrologie*, 1882-1971, p. 693. La variation des unités de mesure d'une région à l'autre est donc un fait assuré. Il reste à admettre qu'elle se soit manifestée dans le chiffrage des distances routières.

La preuve définitive de cette dénomination ne peut désormais venir que de la découverte d'inscriptions sur place, en fouille ou en prospection.

II. LES NOUVELLES DÉCOUVERTES : URBANISME ET PARURE MONUMENTALE D'UNE VILLE

Multipliées par la suite, traitées informatiquement et analysées par leur auteur, les nouvelles photographies permettent de composer une image de plus en plus précise du cœur urbain, avant même que l'on y ait fouillé (plan, fig. 1).

On y remarque qu'aucune des structures révélées ne ressemble à un habitat. Il est manifeste que les maisons étaient construites, comme le plus souvent en milieu urbain en dehors de la Narbonnaise, en torchis, sur un solin en pierres qui n'a pas laissé de traces sur le sol actuel. Tout ce qui apparaît donc aujourd'hui constitue la parure monumentale et les constructions à caractère public de la ville¹⁵.

1. Les édifices

Le port (fig. 1.1 et fig. 2)

On ne voit pas d'autre raison de l'installation d'une ville en cet endroit côtier, si ce n'est l'existence d'une facilité portuaire. Le port constituait donc sans doute le premier noyau de développement de la ville. La trace matérielle la plus claire que l'on ait de son bassin réside dans la dépression qui s'étend au sud du chemin communal n°302, caractéristiquement dénommée "fosse Pérat". Il est aujourd'hui rempli par le colluvionnement, mais la zone est toujours facilement inondable en hiver et, lorsque l'on y a creusé un fossé de drainage pour l'assainir, la tradition locale rapportée par C. Masse (v. n. 6) veut que l'on ait découvert un

15. Les nouvelles découvertes de l'été 1997 ont entraîné une renumérotation des édifices et des voies sur notre plan I, qui diffère donc sensiblement de la figure centrale de notre petit guide, *Le site archéologique de Barzan*, p. 16-17. Les trois schémas interprétatifs des ensembles monumentaux, fig. 5, 7, et 12 ont été dessinés informatiquement par Pascal Dupérier.



*Fig. 2 : Zone de port, bâtiment 2 (le nord est approximativement vers le haut).
Le bassin portuaire doit se situer en bas de la parcelle et s'étendre au sud du fossé moderne
que l'on aperçoit en bas du cliché. En haut à gauche, la ferme de Chant Dorat. Photo J. Dassié.*

anneau en fer scellé dans une pierre, ce qui fait penser à un amarrage pour bateaux.

On ne sait si ce bassin ouvrait largement sur l'estuaire, à l'endroit où s'est aujourd'hui construit Barzan-Plage, ou si l'accès s'en faisait par un chenal oblique vers le sud-ouest, sur l'actuel tracé du fossé de drainage. Sa limite nord a été nouvellement indiquée par un vaste bâtiment 2 (fig. 2), peu subdivisé semble-t-il (une salle longitudinale au nord) et dont l'angle sud-est est marqué par une maçonnerie en saillie. S'agit-il d'un hangar ?

Le quartier central : un forum ?

Les zones à l'ouest de C5 et à l'est de C7, à l'exception de leur frange nord, paraissent occupées par l'habitat. Le bâti monumental se développe dans une zone axiale, entre C5 et C7.

Quand on remonte du port vers le centre-ville par le *cardo* C5 (fig. 1), on longe, à droite, un portique 6, une construction 7, où l'on distingue deux bases puissantes, puis les édifices 8, 9, 10. Les salles oblongues 8 jouxtent au sud une place 9, séparée, par un espace (passage ?) de 4 à 5 m, d'une place 10, bordée au nord par le *decumanus* D3. Les photos de 1997 (dont celle de la fig. 4) ont montré que ces édifices occupaient tout l'espace entre C5 et C7, et non la moitié comme le laissaient penser les révélations antérieures (fig. 3)¹⁶. Nous avons le choix entre deux hypothèses : sanctuaire(s) ou forum double. Sur le plan morphologique et pour nous en tenir au territoire santón, nous disposons de

16. Voir également la photographie, p. 21 du guide *Le site archéologique de Barzan*.

deux parallèles, ceux de Sanxay et de Vendeuve. A Sanxay¹⁷, les deux grandes places sont, l'une le sanctuaire du temple octogonal proprement dit, l'autre une esplanade dominée par ce sanctuaire, sans séparation avec ce dernier¹⁸. Il s'agit donc sans doute d'un tout, dont le caractère religieux est encore accentué par la "tholos" au centre de l'esplanade. L'exemple de Vendeuve paraît donc plus proche, où les deux espaces sont distincts. Sur le plan institutionnel, rien, dans ce dernier cas, ne permet toutefois d'identifier sûrement l'ensemble comme un forum, à l'exception de l'inscription mentionnant une basilique, dont la localisation demeure problématique¹⁹. Il reste que c'est l'hypothèse la plus probable, si l'on admet que le terme de forum ne recouvre pas nécessairement les mêmes réalités à Rome ou à Trèves et dans les bourgs gallo-romains : l'immensité du lieu s'explique sans doute notamment par le rôle de champ de foire où se rassemblaient périodiquement les populations des campagnes environnantes²⁰.

L'ensemble barzanais pourrait donc correspondre au forum de la ville²¹. Un forum de ville portuaire se situe en effet soit en bordure du port, comme à Genève, soit, le plus souvent, à proximité du centre. Or, ces édifices 8-10 sont équidistants du port et de la construction 41, la plus septentrionale que l'on connaisse. Comme les forums, ils occupent un large espace dépourvu de constructions et entouré d'un mur ou d'un portique. Dans cette hypothèse (fig. 5), 10 correspondrait à un péribole apparemment dépourvu de portique ou de boutiques, sauf peut-être sur son côté nord. Il se peut que l'on trouve en effet de ce côté des traces de constructions, sous

la forme d'espaces clairs qui peuvent répondre à des zones maçonnées. La place 9 lui fait suite au sud. Elle est entourée d'un portique et flanquée au sud de deux corps de bâtiment 8, peut-être eux-mêmes subdivisés en deux salles. Ils sont séparés par un large espace, déjà annoncé par une interruption du portique. Au sud de cet espace, on distingue des traces larges (moindre croissance dans les cultures sur la fig. 4) qui correspondent à une maçonnerie : sans doute un temple²² ouvrant au nord, vers la place, à laquelle le reliait un espace libre, encadré par les grandes salles 8. L'identification serait totalement assurée si nous pouvions discerner l'emplacement d'une basilique, mais l'absence de ce type d'édifice est presque de règle dans les agglomérations secondaires²³, et la présence de boutiques, à vrai dire peut-être mal révélées au nord de la place 10. Il faudrait aussi déterminer la fonction des deux esplanades, dont l'une pourrait être la zone des foires commerciales et l'autre une place publique dominée par un temple poliade ou impérial. En tout cas, la bipartition de l'espace civico-commercial n'est pas inattendue, encore qu'elle soit rare en dehors des chefs-lieux²⁴. Ce qui est singulier, en revanche, c'est la présence même d'un forum et d'un forum assez classique

17. Cf. P. Aupert, *Sanxay*, 1992, p. 91-93.

18. On peut aussi évoquer le cas d'Argentomagus, chez les Bituriges Cubes, cf. F. Dumasy, D. Tardy, *Argentomagus (Guides archéologiques de la France)*, 1994, p. 45-49, où l'espace sacré comporte deux enclos distincts, mais chacun circonscrit un temple, ce qui n'est pas le cas à Barzan, du moins en apparence.

19. *Aut. var.*, *Vendeuve du Poitou. Le vicus gallo-romain des Tours-Mirandes*, 1984, fig. 1. Pour l'inscription, cf. G. Nicolini, dans *Caesardunum* 11, 1976, p. 268 et A. Chastagnol, L'expression épigraphique du culte impérial dans les provinces gauloises, *REA*, 97, 1975, p. 595, n. 11.

20. Avec de moindres dimensions, tel est sans doute le cas à Saint-Bertrand-de-Comminges, où l'on trouve, à l'est du temple dynastique, un forum à bestiaux uniquement limité, jusqu'au IV^e s., par les bâtiments périphériques et, à l'ouest, un forum classique, avec boutiques et basilique, cf. *Aut. var.*, *Saint-Bertrand-de-Comminges (Guides archéologiques de la France)*, 1996, p. 19, 39-43.

21. Nous avons longtemps pensé que c'était la place du grand sanctuaire 24 qui constituait le cœur de la cité, à l'instar de ce qui se passe avec les grandes esplanades de Chassenon, de Sanxay ou de Vendeuve : telle est encore l'opinion émise dans l'article cité dans la note suivante, issu d'une communication à un congrès de 1995. L'hypothèse d'un forum à Barzan est avancée pour la première fois par P. Aupert, *op. cit.* (n. 12 et 16), p. 20-21.

22. L'hypothèse d'une curie en l'absence d'attestation d'un *ordo decurionum* est à exclure, malgré les tentatives faites pour retrouver, dans les agglomérations secondaires, le cadre administratif de la *lex Julia municipalis*, cf. P. Gros, *Villes et non-villes...*, dans *op. cit.* n. suivante, p. 23. Les identifications de curies dans les *vicus* de Boutae (P. Broise, Découverte d'un édifice public...de Boutae, *Latomus* 27, 1968, p. 40-43) et de Grand (R. Billoret, La basilique de la ville antique de Grand, *CRAI*, 1965, p. 66-68) ont été à juste titre récusées par J.-Ch. Balty, *Curia ordinis*, 1991, p. 415 et 421-422. *A contrario*, Alésia, chef-lieu de *pagus* intermédiaire entre *vicus* et capitale (Langres en l'occurrence), où l'on a mis en évidence forum, basilique et curie, possède bien un *ordo decurionum* (*CIL* XIII, 2883), cf. J. Bénard, M. Mangin, Alise-Sainte-Reine, Alésia, dans J. Bénard, M. Mangin, R. Goguet, L. Roussel (dir.), *Les agglomérations antiques de Côte-d'Or*, 1994, p. 58-60.

23. Cf. P. Aupert, M. Fincker, F. Tassaux, Agglomérations secondaires de l'Aquitaine atlantique, dans P. Gros (dir.), *Villes et campagnes en Gaule romaine (20 congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Aix-en-Provence 1995, Archéologie)*, CTHS, Paris, 1998, p. 57-58.

24. La disposition de notre forum rappelle, en réduction et avec une orientation inverse, celle du forum de Tarragone, cf. X. Dupré, "Forum Provinciae Hispaniae Citerioris", *Los foros romanos de las provincias occidentales*, Madrid, 1989, p. 23-30 ; Taller Escola d'Arqueologia, El Foro Provincial de Tarraco, *AEA* 62, 1989, p. 141-191 et *Aut. var.*, *Tarraco, guía arqueológica*, Tarragone, 1991, p. 62-70. Les forums d'Arles, Amiens, Feurs (sans séparation entre les places), Trèves et Augst présentent une disposition comparable. Dans un *vicus*, *Boutae*, P. Broise, *Genève et son territoire*, Bruxelles, 1974, p. 71, plan XVII ; L'urbanisme vicinal aux confins de la Viennoise et de la Séquanaise, dans ANRW II.5.2, 1976, p. 612 et 615 a proposé d'identifier une basilique et deux forums, mais si l'identification de la basilique ne fait pas de doute, l'hypothèse d'un forum double a rencontré le scepticisme de J. Balty, *Curia ordinis*, 1991, p. 415, et il est vrai que les données archéologiques sont encore insuffisantes. Mais le *vicus* de *Iulia Equestris*/Nyon possède un forum, divisé comme pourrait l'être celui de Barzan, en un espace sacré portiqué et un espace public séparé du précédent par une rue. A la différence de Barzan, une basilique clôt l'espace public, cf. R. Fellmann, *La Suisse gallo-romaine*, 1992, p. 118-119.



Fig. 3 : Zone entre C5 et C7, vue de l'ouest : forum ? La route moderne au premier plan recouvre tout ou partie du cardo C5. Les cultures n'ont permis de révélation que dans la première parcelle : dans la suivante, on ne distingue, aux deux-tiers du cliché à gauche, que la trace de C7. Le trait blanc de limite de parcelle constitue, en fait, l'axe de symétrie des bâtiments, comme le montre la photo suivante. Photo J. Dassié.

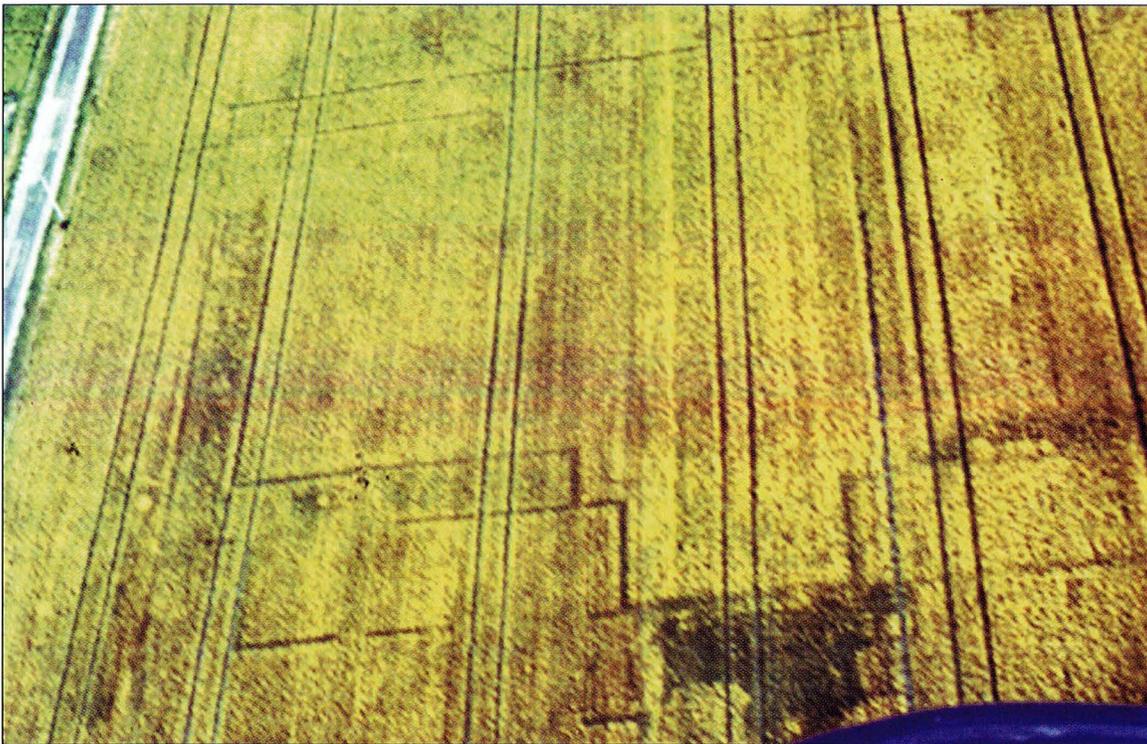


Fig. 4 : Zone entre C5 et C7, vue du sud : édifices 8-9. En bas, la tache sombre, due à une moindre croissance du blé, correspond à une masse de maçonnerie. Photo D. Mathé.

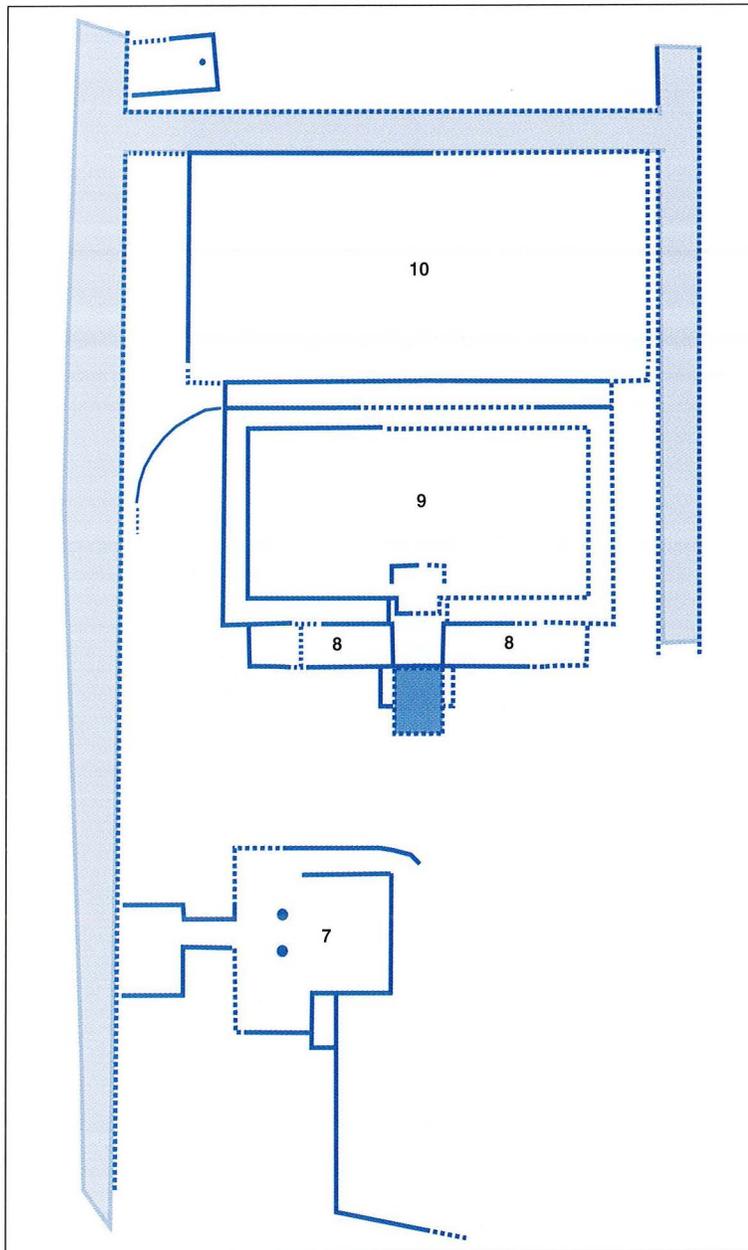


Fig. 5 : Schéma d'interprétation des photos 4 et 5 (nord vers le haut). Les propositions sont approximatives. P. Aupert, dessin P. Dupérieré.

apparemment, alors que les agglomérations secondaires en sont généralement dépourvues²⁵, du moins sous cette forme.

Quant à l'édifice 7 (fig. 3 et 5), avec une sorte d'entrée monumentale, un porche muni de deux supports et sur lequel ouvre une vaste salle, il laisse perplexe, car il ne correspond à aucun

schéma connu. Mais, dans cette mesure même, il pourrait encore s'agir d'un sanctuaire.

Il faudra donc certes attendre des fouilles (ou de nouvelles révélations) pour trancher, mais qu'il s'agisse là d'un groupe de monuments publics ne fait en tout cas aucun doute.

Le quartier nord-ouest (fig. 1)

On y trouve le bâtiment principal du secteur, les thermes 17, qui ont été partiellement fouillés²⁶. On y accède par les rues C5 et C4. A l'ouest, un portique 13 d'environ 60 m de long, perpendiculaire au péribole du temple 24, borde et signale le *cardo* C2, que l'on retrouve ensuite en bordure ouest du sanctuaire 24. A son extrémité nord, ce portique fait retour vers l'est, parallèlement à ce péribole, par une série de quatre salles 18, en bordure du *decumanus* D2, sans doute des boutiques qui trouvent leur prolongement dans la série des salles 19. C'est encore un alignement 14 de quatre salles, un peu plus vastes, semble-t-il, que l'on remarque à l'ouest, sur un axe oblique qui pourrait témoigner d'un remodellement de la trame urbaine.

Le sanctuaire 24 (ca. 165/120 x 120 m) est le plus grand monument de la ville (fig. 1.24, 6 et 7). Outre de nouvelles photos qui montrent l'existence d'un portique à l'ouest de l'état I et d'une salle à l'extérieur de l'angle sud-est du portique de l'état II, les seules nouveautés proviennent ici de la fouille, qui permet de comprendre les traces compliquées fournies par la photo aérienne. Les premiers sondages ont en effet montré qu'à un état protohistorique bordé par un fossé a succédé, au I^{er} s., un premier péribole trapézoïdal, bordé de la série des salles septentrionales (état I gallo-romain, fig. 7 : a). Puis, au II^e s., on construit le temple circulaire et le péribole rectangulaire (état II gallo-romain, fig. 7 : b), décalé vers le sud, sur un remblai qui ensevelit une grande partie de l'ancienne cour. Le

25. En Aquitaine, elles sont caractérisées par la présence d'esplanades plus vastes, mais moins structurées que les forums, cf. P. Aupert, M. Fincker, F. Tassaix, *loc. cit.* (n. 23), p. 55-56. La récente publication de celles de Lorraine, J.-L. Massy (dir.), *Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine*, 1997, *passim* et p. 414, ne répertorie aucun forum dans les quelque trente-huit sites passés en revue et souligne la quasi-absence de monuments publics.

26. L. Basalo, *loc. cit.* n. 3, p. 161-164. Fouilles reprises en 1998 par A. Bouet.



Fig. 6 : Le sanctuaire 24 ou "Moulin du Fâ", vu du nord. Photo J. Dassié.

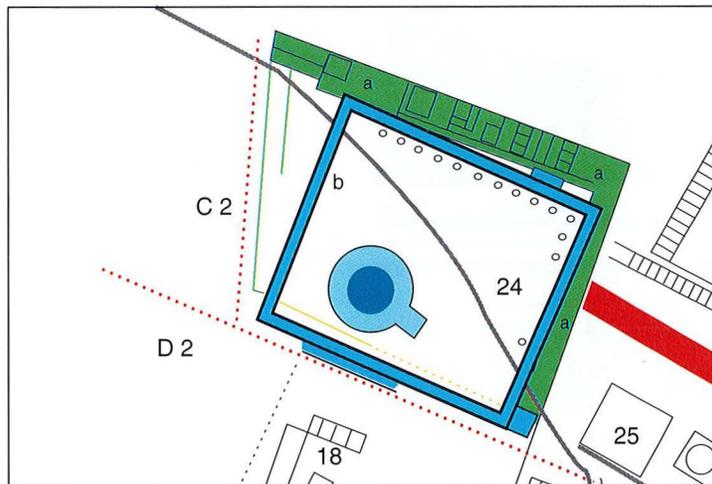


Fig. 7 : Idem, schéma d'interprétation. Rouge : vestiges détectés ; vert : voirie antique ; bleu pâle : parcellaire moderne. P. Aupert, dessin : P. Dupérieré.

flanc ouest du péribole *a*, longé par C2, est toutefois resté en usage, ainsi que, vraisemblablement, les salles du nord, ce qui explique que l'ensemble reste détectable. Le grand *decumanus* D1 contourne l'ensemble par le nord et D2 longe ses limites sud successives.

Les constructions des avenues D1-D2 (fig. 1)

A l'ouest

En bordure sud de D2, on trouve deux salles 20a, non identifiables, mais dont l'intérêt est de témoigner, sans doute, de l'inflexion de cette voie vers l'angle sud-est du grand sanctuaire. En 20b, on distingue une construction qui semble pourvue d'une abside sur le flanc est. L'édifice 21, qui ressemble à un petit temple, mais qui n'est pas orienté est-ouest, n'est pas perpendiculaire au *decumanus* : il est aligné sur la voirie de la zone sud de la ville. En bordure nord du *decumanus* D2, ce sont deux édifices, 25 et 26, qui ressemblent à de petits enclos religieux, notamment 26, avec peut-être une *cella* ou une base circulaire et une orientation est-ouest.



Fig. 8 : Extrémité orientale de D1 et groupe de constructions, vues du nord : la plate-forme 36 et la construction 37 au nord avec, de l'autre côté du *decumanus*, le péribole du temple 28 (au sud duquel on devine D2) et à sa gauche, le temple 29. Photo J. Dassié.

A l'est

A l'autre extrémité des avenues, on trouve un groupe remarquable d'édifices, dont certains sont nettement identifiables (fig. 8).

C'est tout d'abord, côté nord, une plate-forme 36, qui apparaît entièrement en clair (jaunissement précoce) ou en creux (différence de croissance) sur les clichés. Il doit s'agir d'un podium en maçonnerie massive²⁷, sans péribole : c'est donc sans doute un temple de type classique, avec une *cella* précédée d'un porche prostyle. Ce genre de temple abritait généralement des dieux du Panthéon classique romain ou le culte de la famille impériale.

Le bâtiment 37 voisin, imparfaitement révélé, ne peut s'identifier comme public qu'en fonction de l'épaisseur de ses murs : l'absence de maçonnerie interne rend incertaine l'identification comme temple.

Au sud de l'avenue, à l'est d'une construction 27 indéterminée, s'érige un temple 28 entouré par un mur de péribole. La *cella* apparaît hexagonale plutôt que circulaire (fig. 8). Ce genre de plan celtique est apparenté à celui des temples circulaires, comme le temple 24, ou octogonaux, comme ceux de Sanxay ou Chassenon²⁸, mais il est beaucoup plus rare que ces derniers. Son diamètre d'environ 20 m est inférieur à celui de la *cella* du grand temple 24, mais il en fait un édifice important dans la série. Son péribole, plus restreint également, ouvre au nord par une porte axiale, encadrée par deux petites salles et il semble dépourvu de colonnade interne.

L'édifice 29, immédiatement à l'est, présente en revanche le plan d'un *fanum* celtique habituel, avec une *cella* rectangulaire, entourée par un péribole de même plan (fig. 8 et 9) et muni d'un escalier à l'est. La structure intérieure circulaire, semblable à celle du temple 26, pourrait marquer l'emplacement du socle de la statue de culte.

27. Il est peu probable qu'il s'agisse de la "piscine", en fait sans doute une citerne, partiellement fouillée par L. Massiou en 1921-26. A 200 m de La Garde et à 600 m, nous dit-il, du temple 24, elle doit se situer nettement plus au nord-est que l'édifice 36, dont la largeur, en outre, dépasse les 12 m de la citerne.

28. Sanxay : cf. P. Aupert, *Sanxay (Guides archéologiques de la France)*, 1992, p. 73-89 ; Chassenon : cf. J.-H. Michon, *Statistique monumentale de la Charente*, 1844-1848, p. 179-186 ; J.-H. Moreau, *Compte rendu...1980, 1981*, p. II-IX.



Fig. 9: Idem. D1 et temple 29, vus du nord. Photo J. Dassié.

Quant à l'édifice circulaire 22, au sud de D2 (fig. 1), il demeure énigmatique. Il pourrait s'agir d'une *cella* isolée ou entourée d'un enclos en matériaux périssables. Il est peu vraisemblable qu'il s'agisse d'un tumulus limité par une maçonnerie, puisque nous sommes à l'intérieur de la ville²⁹.

Ce groupement oriental de temples présente donc la caractéristique de faire cohabiter un temple classique avec des temples de type celtique. Ajoutons que ces derniers, joints au temple 24, offrent une gamme étendue des plans de temples indigènes : *fanum* (avec galerie ?), cellas ronde avec galerie et polygonale sans galerie. Il ne manque que la *cella* polygonale avec galerie de même forme et quelques formes rares, comme les temples mixtes, doubles ou triples.

Au-delà vers l'est, le bâtiment 30 marque, par son orientation, que les deux *decumanus* se prolongent au moins jusqu'à ce niveau.

Le quartier nord

La rue C5 se prolongeait vraisemblablement vers le nord, au-delà de D2 et D1, jusqu'à un vaste bâtiment 32-33, connu depuis 1975 (fig. 10) et dont la limite nord n'apparaît que partiellement (fig. 11). Il vient s'accoler, au sud, contre une longue série de boutiques en bordure du *decumanus* D1. Il comporte deux grandes cours (environ 32/40 x 60 m) séparées et bordées par trois alignements nord-sud de quatorze ou sans doute quinze petites salles. Celui de l'ouest, 32, est le plus clairement révélé (fig. 12). On discerne que la cour est entourée d'un portique auquel s'adosse, au nord, un édicule quadrangulaire. Seul le mur de fond n'apparaît guère, car la limite de culture de la vigne voisine s'y superpose. J. Dassié avait identifié là, à juste titre, des *horrea*, ou entrepôts publics (v. n. 7). C'est un type d'établissement que l'on connaît bien par les fouilles d'Ostie³⁰ et qui caractérise les villes portuaires, où l'on avait besoin de stocker les

29. Encore que telle est l'interprétation de la structure circulaire entre le temple et le sanctuaire thermal de Sanxay, cf. A. Grenier, Sanctuaires celtiques et tombe du héros, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres*, 1943, p. 360-371. Mais nous sommes là au cœur d'un sanctuaire et la structure est entourée d'un péribole.

30. Cf. G. Rickman, *Roman Granaries and Store Buildings*, 1971 ; C. Pavolini, *Ostia*, 1983, p. 23, 32-33, 53, 74-76, 94-96, 111-112, 122-123, 129, 146, 185, 204-206, 226-228.



Fig. 10 : D1, les horrea et les périboles du sanctuaire 24, vus de l'est. Photo J. Dassié.



Fig. 11 : Les horrea vus du sud-est. Photo J. Dassié.

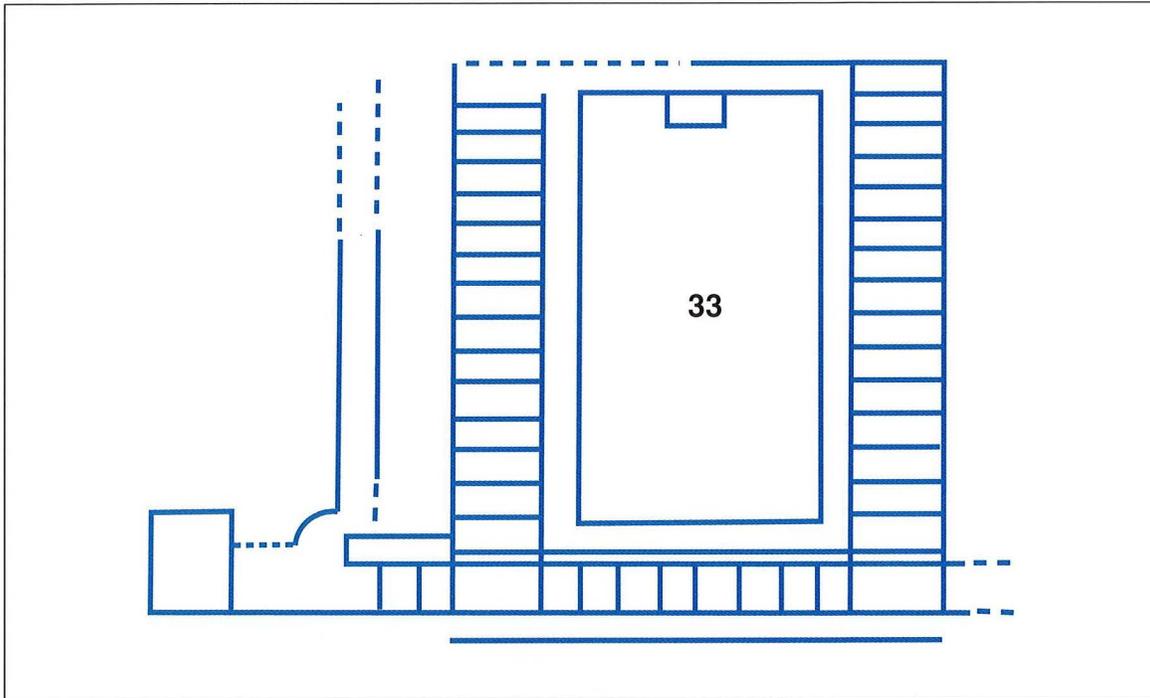


Fig. 12 : Schéma d'interprétation des photographies des horrea. P. Aupert, dessin : P. Dupérieré.



Fig. 13 : Le théâtre, vu de l'ouest. Photo J. Dassié.

marchandises en transit entre des chargements fluviaux, maritimes et terrestres. On en connaît quelque vingt-cinq autres en Gaule, la plupart, bien entendu, dans des villes portuaires, comme Vienne, Saint-Romain-en-Gal, Lyon, Bordeaux, Cologne, Corseul ou Trèves³¹.

Plus au nord, on rencontre le vaste édifice 41 (environ 85 x 85 m restitués), malheureusement incomplètement révélé par une chlorose de la vigne (fig. 1). On y distingue néanmoins une cour quadrangulaire, entourée d'un portique et dont le centre est occupé par une construction de même plan. Il s'agit très vraisemblablement d'un nouveau temple, qui porte à au moins sept ou huit le nombre des sanctuaires connus ici par les photos et la fouille.

Enfin, au nord-est, assez loin (700 m) du carrefour central (D2-C5) et sans doute proche de

la limite orientale de la ville, le théâtre 38 occupe un flanc de la colline de La Garde (fig. 13). Le rayon de l'hémicycle est d'au moins 50 m et un sondage ancien³² a montré que sa *cavea* est structurée par des murs rayonnants et comporte des gradins en pierre. La longueur interne restituée du bâtiment de scène est de 71,40 m. Il s'agit donc d'un édifice important, peut-être plus grand que les théâtres d'Arles et de Vaison-la-Romaine et comparable aux plus vastes édifices de ce type connus en Gaule : Vienne, Orange et Autun. Il est bordé, au nord-est par un vaste camp néolithique (fig. 14), dont le centre, au sommet de la colline, fut occupé, lors de la guerre 14-18, par un vaste réservoir américain (fig. 1.42 et 14). Enfin, au sud-est (fig. 14), on discerne les enclos de la nécropole protohistorique de la ville.

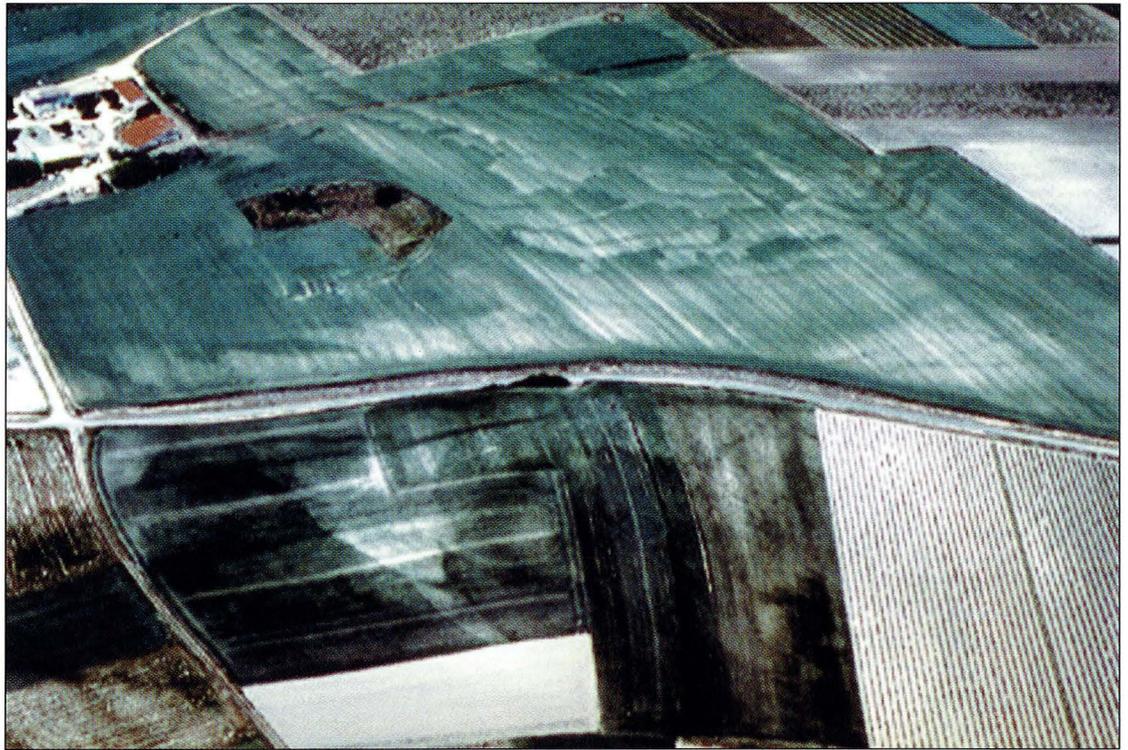


Fig. 14 : Zone orientale du site, vue du sud-est : au premier plan les enclos funéraires protohistoriques, puis le théâtre et, à sa droite, le camp néolithique et la trace du réservoir américain 42. Photo J. Dassié

31. Vienne : A. Helly-Le Bot, dans C. Goudineau, J. Guilaine (dir.), *De Lascaux au Grand Louvre*, 1991, p. 349-353 ; Saint-Romain : C. Laroche, H. Savay-Guerraz, *Saint-Romain-en-Gal (Guides archéologiques de la France)*, 1984, p. 85-91 ; Lyon : Informations archéologiques, *Gallia*, 1982, p. 417 (identification peu sûre) ; Bordeaux : *ibid.*, 1983, p. 453 (simple mention) ; Cologne : H. Hinz, *Colonia Ulpia Traiana*, dans ANRWII,4, 1975, p. 825-869 ; Corseul : *Gallia, informations*, 1990, p. 4 ; Trèves : H. Eiden, *Untersuchungen an den spätromischen Horrea von St. Irminen*, *Triener Zeitschr.* 18, 1949, p. 73-106.

32. L. Basalo, *loc. cit.* (n. 3), p. 159-161.

La périphérie : ville ou faubourg ?

Une des données les plus intéressantes fournies par les dernières photographies, réside en l'attestation de constructions en dur à des distances, par rapport au centre, beaucoup plus importantes qu'on ne s'y attendait (fig. 15).

Au sud-est, l'édifice 4 paraît isolé malgré le voisinage des traces de murs 3. En revanche, à l'ouest, les traces 5, la possible présence d'une voie C1 et les bâtiments 12a-b du lieu-dit Les Abeilles reportent quelque 200 m plus à l'ouest la limite urbaine occidentale auparavant attestée, les taches intersticielles signalent une possible nécropole, mais, si tel est le cas, sans doute non contemporaine des murs. Remarquons aussi que l'extension occidentale du *decumanus* D5 porte à une conclusion analogue. Au nord/nord-ouest, on hésitera plus à penser que le vaste édifice 39 et le grand mur 40 des Grandes Mottes Gachin (fig. 15-16) font partie du tissu urbain. Mais leur longueur d'environ 75 m paraît bien importante pour une *villa* suburbaine, dont ce n'est en outre pas là le plan. S'agit-il d'un établissement industriel ? On y distingue des bases (de colonnes ?) qui s'accordent mal avec cette hypothèse. Au nord-est, l'édifice 43, perché sur la colline de la Garde (fig. 1) est-il de même un temple de sommet isolé ? Quoi qu'il en soit, le théâtre, qui paraissait excentré, pourrait bien, dans ces conditions, être jouté, voire entouré par de l'habitat.

L'aqueduc

L'ensemble est alimenté, entre autres, par un aqueduc que l'on dit fourni par la source de Chauvignac³³, à 3 km à l'est du site. Nous en avons en vain recherché des traces par avion. On sait pourtant qu'un tronçon est-ouest passe sous la route qui sort au nord de Barzan et il a été exploré sur une centaine de mètres par L. Basalo en 1939³⁴. Il est haut de 2 m, muni de regards tous les 100 pieds (30 m) et son sol est creusé par une canalisation de 0,25 m de profondeur. Mais cette découverte ne règle en rien le problème de l'alimentation en eau du site, du moins dans ses

parties hautes. En effet la source surgit à 3/5 m d'altitude, le tronçon d'aqueduc est à 8 m et les thermes 17, ainsi que le temple, sont entre 16 et 17 m. Il est donc normalement impossible que la source alimente l'aqueduc et que l'aqueduc alimente les thermes, principale cause de consommation d'eau dans une ville. Donc, ou bien les ingénieurs gallo-romains ont capté la source, qui sort sous pression, dans un puits vertical qui en surélevait l'exutoire d'une vingtaine de mètres, ou bien il faut chercher ailleurs l'origine de l'approvisionnement hydraulique de la ville haute.

2. La trame urbaine

Les voies gallo-romaines ne sont jamais dallées dans la campagne et rarement en ville. Mais leurs recharges de cailloutis et leurs bordures de galets ou de pierres gênent les cultures modernes qui s'y superposent et y laissent des traces, plus floues que celles des murs, mais parfois bien visibles. Ce sont aussi des éléments qui ont longtemps structuré le territoire urbain et qui ont continué à le faire, alors même que disparaissaient les constructions et que la ville se transformait en terroir agricole.

On discerne donc maintenant et l'on déduit en outre d'un certain nombre d'indices cadastraux, l'existence de neuf voies et la probabilité d'une dixième.

La voie décumane D1 apparaît sur toutes les images aériennes (fig. 8 à 12) et parfois même au sol. Elle constitue un monument en elle-même : sa largeur d'une dizaine de mètres n'a pas d'équivalent dans les autres villes gallo-romaines et il faut aller dans l'Asie Mineure ou la Syrie d'époque impériale pour lui trouver des parallèles. Sa longueur visible est d'environ 500 m et elle est l'élément structurant principal du réseau urbain, avec une manifeste vocation de prestige et de mise en scène monumentale, dans la mesure où, reliant deux ensembles religieux importants, elle offre le péribole et sans doute une entrée du sanctuaire principal de la ville dans sa perspective ouest.

L'existence du *decumanus* D2 est aujourd'hui attestée par une trace le long du chemin de culture (fig. 8), par ce chemin lui-même, qui en reprend le tracé avec un petit décalage et,

33. L. Basalo, *loc. cit.*, p. 157-159 ; A. Planchet, L. Basalo, J.-R. Colle, *Le Fâ de Talmont*, 1944, p. 27-28.

34. A. Planchet, L. Basalo, J.-R. Colle, *ibid.*, p. 55-56.

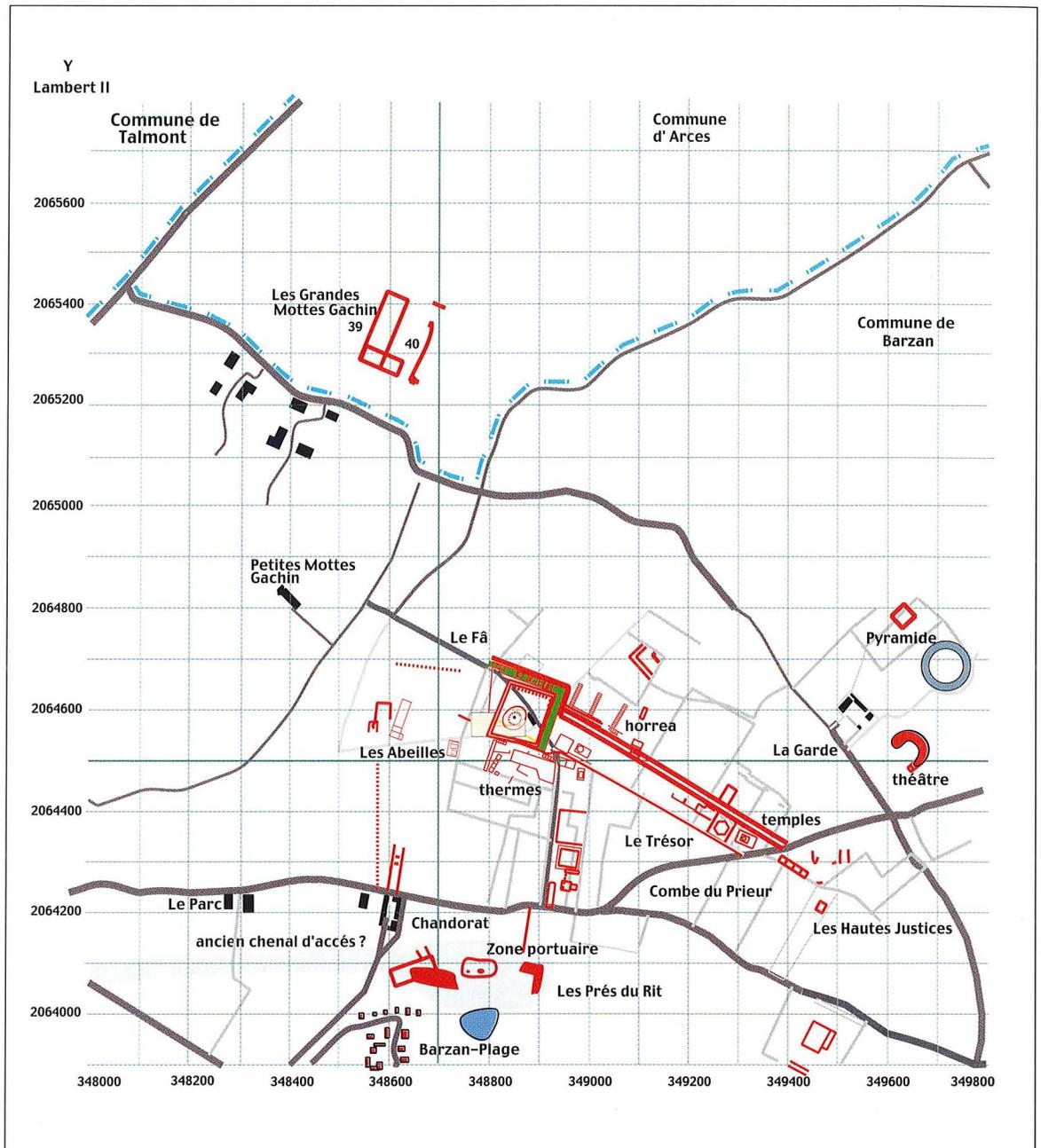


Fig. 15 : Plan d'ensemble de la ville et de ses faubourgs. J. Dassié.

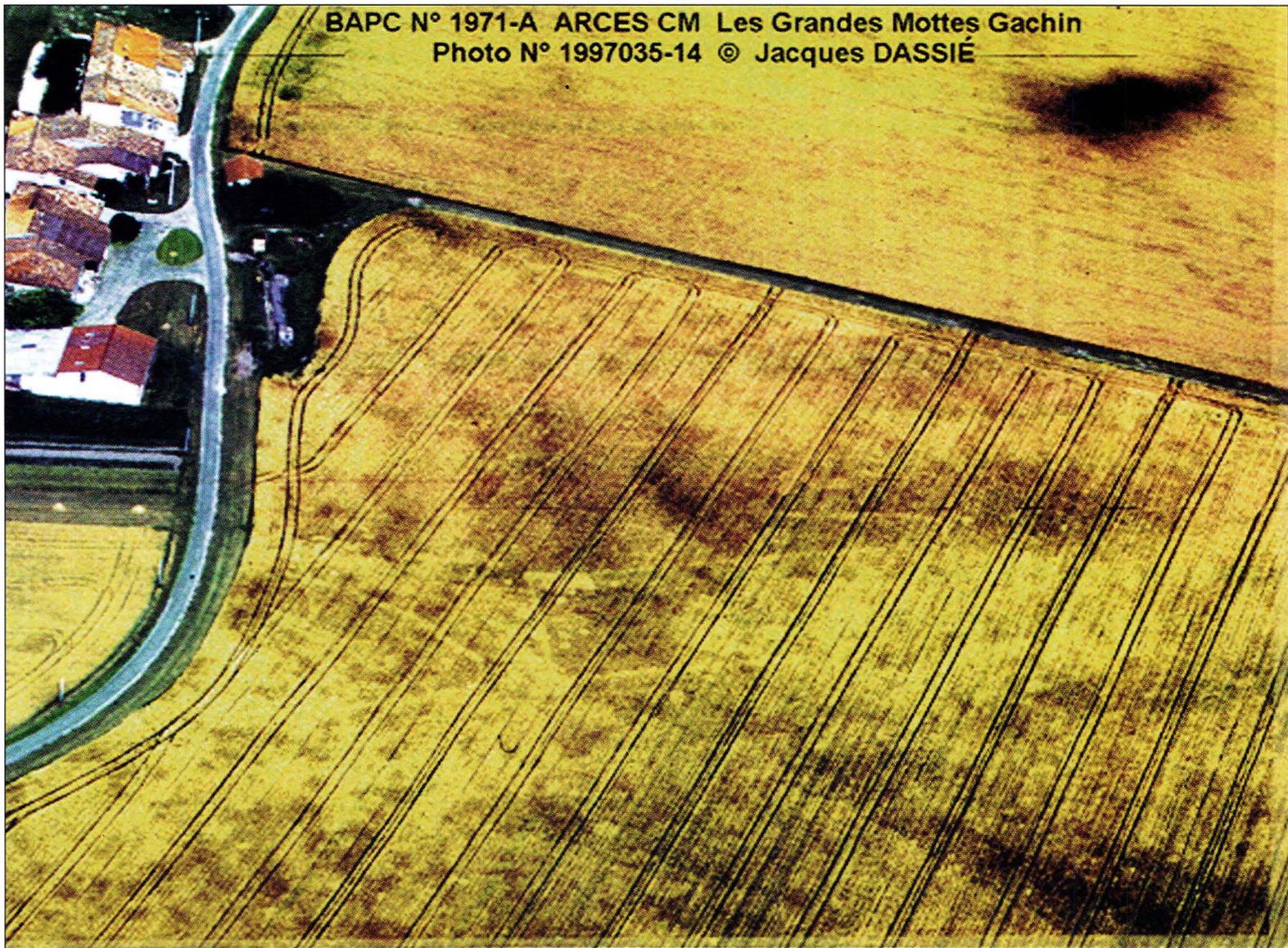


Fig. 16 : Site des Grandes Mottes Gachin vu de l'est : bâtiment 39 et mur 40. Photo J. Dassié.

surtout, par l'alignement cohérent des bâtiments qui le bordent au nord (fig. 1). Il est mieux axé que D1 sur le temple du sanctuaire 24 et il le contourne par le sud, où il a été dégagé dans l'espace d'un sondage.

La rue C5, qui relie le port à la jonction entre D2 et le sanctuaire 24 et qui constitue donc vraisemblablement le *cardo maximus*, est sans doute entièrement recouverte par la voie contemporaine d'accès au temple, mais elle est signalée par des traces de part et d'autre de cette voie, ainsi que par l'alignement des thermes 17 et des constructions 6 à 10. Deux voies parallèles C4 et C7 sont récemment apparues à l'ouest et à l'est, partiellement reprises par le parcellaire moderne. Il y avait vraisemblablement un *cardo* C3 également à l'ouest des thermes, ainsi qu'un *cardo* C2³⁵, bordé par le long portique 13 et qui se poursuit le long du flanc ouest du sanctuaire 24, où il a été fouillé sur une courte distance. La voie C1, quant à elle, ne laisse apparaître que de faibles traces.

C5 et C4 sont recoupés par un *decumanus* D3, bien révélé dans sa zone est (fig. 3 et 5) et par un autre, D4, moins net sur les photos. Quant au *decumanus* D5, il est apparu sur une soixantaine de mètres dans une tranchée EDF, creusée en janvier 1998 en bordure sud du chemin communal 302, à l'ouest de Chandorat³⁶, et sa trace apparaît, sur une photo aérienne, en contrebas du même chemin, au nord de la zone portuaire.

Nous n'avons donc pas affaire à une trame systématiquement orthogonale, qui suppose un projet initial global, comme à Limoges, Poitiers ou Bordeaux, mais à une organisation empirique³⁷, articulée sur une route sans doute préexistante et la côte, tendant à l'orthogonal et progressive.

L'ensemble (fig. 1) montre, en effet, que le centre-ville comportait deux zones d'urbanisation distinctes, au sud et au nord de la rue D2. Celle du

sud s'organise plus ou moins parallèlement à la rue C5, selon un axe à 6,5° vers l'est, avec des *insulae* larges d'environ 50 m, et celle du nord, selon des axes perpendiculaires à D1 et D2, à 31,5° vers l'est, avec une trame sans doute plus large. Ce sont encore ces deux axes qui commandent largement le parcellaire contemporain, dont certaines limites recouvrent le tracé d'anciennes rues perpendiculaires (au nord) ou parallèles (au sud) aux voies principales.

Ces deux zones d'urbanisation sont-elles contemporaines ou non ?

Seule la fouille pourra le dire avec certitude. Dans l'immédiat, on ne peut émettre qu'une hypothèse, appuyée sur trois données de valeurs inégales.

On pourrait tout d'abord penser que l'avenue D1, avec son impressionnante largeur, et qui dessert les entrepôts 32-33, constitue le tronçon urbain de la voie Bordeaux-Blaye-Saintes. Mais elle vient buter contre le péribole du temple 24³⁸, avant de le contourner par le nord. En revanche, le *decumanus* D2 est aligné peu ou prou sur le péribole sud de l'état I du sanctuaire (fig. 1 et 7 : a). De fait, la fouille a retrouvé, contre ce péribole, une vraisemblable chaussée qui a toutes chances de lui appartenir. Or ce péribole du début de l'Empire ne fait que reprendre la bordure externe du fossé qui bordait le sanctuaire dans sa phase proto-historique. L'hypothèse la plus probable à l'heure actuelle est donc que D2 représente une voie antérieure à la conquête et qui longeait l'ancien sanctuaire. Ce n'est qu'au II^e s. p.C. que la construction du second état gallo-romain (fig. 7 : b), décalé vers le sud par rapport à l'état antérieur, a entraîné le report, vers le sud également, du *decumanus* D2. Celui-ci dut dès lors obliquer légèrement pour contourner le nouveau péribole, au sud duquel la fouille a également retrouvé ce second état de la voirie. On peut donc être assuré que cet axe constitue, avec le port, l'un des premiers éléments structurants de l'urbanisme et qu'il peut représenter le tronçon urbain de la voie Bordeaux-Saintes.

35. On ne dispose, pour l'instant que de traces ambiguës sur les clichés, mais l'indice le plus sûr reste le portique 13.

36. Les travaux étaient suivis par Stéphane Gustave, qui a fait le relevé et nous a communiqué l'information.

37. Une telle organisation, fondée sur un réseau viarie primitif et développée avec une tendance à l'orthogonalité, se constate à Saint-Bertrand-de-Comminges, cf. J.-L. Paillet, C. Petit, Nouvelles données sur l'urbanisme de *Lugdunum* des Convenens, *Aquitania* 10, 1992, p. 118-120.

38. Il ne peut s'agir d'un faux problème créé par une différence de chronologie entre le sanctuaire et la voirie : nous savons que le sanctuaire existait au tout début et pendant toute l'histoire de la ville ; la voie ne peut donc qu'en être contemporaine ou lui être postérieure.

La seconde donnée résulte des premières fouilles et de la prospection. Malgré leur développement encore faible, toutes deux ont fourni de la céramique d'importation du V^e au I^{er} s. a.C. : grecque, italienne, andalouse, armoricaine³⁹. On peut donc penser que l'agglomération a été très tôt un lieu de commerce international, qu'un port en a été le premier élément, et dès lors supposer que la première urbanisation s'est effectuée entre ce port, le grand sanctuaire et la voie D2. La troisième donnée repose sur l'identification possible des constructions 8-10 comme forum : elle tendrait à corroborer la seconde, en plaçant le cœur de la ville à mi-chemin entre ces trois éléments essentiels de la cité.

Dans cette perspective, la première limite septentrionale de l'agglomération serait la voie D2, bordée de part et d'autre de temples de types celtiques. D1 constituerait un ajout parallèle ultérieur, sur lequel s'organiserait une nouvelle extension urbaine comprenant les *horrea* et le temple 36, de type romain.

Il est manifeste, en tout cas, que le grand sanctuaire 24, au point de convergence de la route/rue principale et de la rue du port, constituait à la fois un passage obligé pour la majorité du trafic urbain et un obstacle, de par sa masse, pour trois ou quatre voies importantes du réseau, dont il fermait - et ornait - la perspective. Son contournement manifestait clairement la présence du dieu dans la cité. On en déduira que ce dieu, provisoirement identifiable à Mars d'après les premières données de fouille⁴⁰, était une des divinités majeures des lieux.

CONCLUSION

La taille de l'agglomération, telle que nous la révèlent les photos et la prospection au sol, est fort vaste (fig. 16). Si l'on s'en tient au bâti en dur, depuis C1 et 12 à l'ouest, jusqu'au bâtiment 31 à l'est, et depuis le temple 41 au nord, jusqu'au port, en supposant occupée par de l'habitat la zone à l'ouest de ce dernier jusqu'au

niveau de la construction 4, on obtient une superficie de 90 ha. Si l'on inclut le théâtre et l'édifice 43 dans ces limites, on passe à environ 110 ha. Il faudrait enfin augmenter ce chiffre d'au moins 14 ha si la ville s'étendait au nord-ouest (le long de la route vers Saintes ?) jusqu'aux constructions 39-40 ou, vers l'ouest, jusqu'au droit de l'extension connue de D5. Les données de prospection indiquent en effet que de larges zones où n'apparaît aucune construction, notamment à l'est-nord-est du port et au nord-ouest du sanctuaire 24, sont occupées. Il faut donc sans doute choisir le chiffre large, même si la surface impliquée ne correspond qu'à une occupation diffuse. Cette surface fait de Barzan l'agglomération secondaire la plus importante de la région après Chassenon (135 ha ?) : Vendevre, avec 74 ha et Naintré (46 ha) sont plus petites. Elle serait même comparable à celle de capitales comme Saintes (130 ha), Limoges (100 ha), Poitiers (150 ha ?) ou Bordeaux (150/170 ha).

Cette ville santonne, nous l'avons indiqué ailleurs⁴¹, doit sans doute son existence, sa prospérité et donc son extension, à sa situation portuaire.

Sa relation avec la Grèce ou avec les Grecs de Narbonnaise, impliquée par la présence de la céramique grecque évoquée ci-dessus, n'a pas induit un urbanisme rigoureusement orthonormé. Les deux orientations majeures constatées ne sont pas exclusives de remaniements, dont témoigne la disposition de quelques édifices. Nul doute, pourtant, que cette situation ne résulte de l'adaptation d'un système de type romain à un réseau antérieur, ancré sur les éléments fondateurs : le port et la route.

Quant à l'importance de sa parure monumentale religieuse, elle n'étonne guère, dans la mesure où elle correspond à ce que l'on peut connaître ou pressentir ailleurs, dès que se développent fouilles et prospections⁴². En revanche, les hypothèses concernant l'existence d'un forum, simple ou double, ouvrent des

39. Ces données sont encore inédites.

40. L. Maurin, *IIA, Santons*, 1994, p. 366-368. L'identification pourrait être corroborée par un graffiti sur céramique et les marques de carriers sur les blocs du temple, cf. P. Aupert, *Barzan-Moulin du Fâ, Rapport sur la fouille de 1995* (inédit, déposé au SRA de Poitou-Charentes à Poitiers), p. 27, 29.

41. Cf. n. 11.

42. Voir notamment les trois ensembles à vraisemblable vocation religieuse récemment découverts par les prospections aériennes de C. Petit à Saint-Bertrand-de-Comminges, cf. *loc. cit.* (n. 37), et P. Aupert, R. Turcan, *Atis et Cybèle à Lugdunum Convenarum, Aquitania* 13, 1995, p. 179-192.

aperçus stimulants sur l'interprétation du site et de son statut. La situation juridico-administrative des agglomérations secondaires, son éventuelle évolution, et donc la nature de leurs relations avec les chefs-lieux et le pouvoir central, relèvent en effet largement d'un domaine spéculatif, en Gaule notamment. Le déchiffrement de cette situation, comme celui des structures économiques et des gestes religieux sont seuls en mesure de nous faire entrevoir, et, espérons-le, de façon diachronique, l'état d'esprit de la population, qui intéresse désormais plus les historiens que le cadre événementiel. Les découvertes aériennes que nous avons présentées ici offrent à cet égard une perspective de recherches prometteuse. Elles nous signalent les lieux où s'est écrite l'histoire du site. Pour peu que la chance nous ait préservé les indices nécessaires, notamment des inscriptions, les réponses viendront de la fouille des *horrea* et du port pour la vie économique, ainsi que du sanctuaire 24 et du forum pour l'histoire des mentalités religieuses et du contexte politique. Le champ est

vaste et l'entreprise commence à peine, mais la quasi-absence de constructions modernes sur le site, l'intérêt qu'y portent aujourd'hui tant le ministère de la culture que les universités voisines, les communautés locales et la population elle-même⁴³ constituent autant d'atouts, d'encouragements et de raisons d'espérer.

43. Les découvertes de J. Dassié en 1976 ont suscité l'intérêt de J.-C. Papinot, puis de ses successeurs à la tête du Service régional de l'archéologie de Poitiers : X. Gutherz, qui a invité P. Aupert à assumer la coordination scientifique des fouilles, et J.-Fr. Baratin, qui suit à son tour de près les opérations et les favorise au mieux. Les universités de Bordeaux, La Rochelle et Poitiers ont récemment inscrit la fouille ou la prospection de certains secteurs dans leurs programmes et les thermes viennent d'être redégagés par A. Bouet, maître de conférences à l'université de Bordeaux III. Ils sont en cours d'étude. L. Tranoy, de l'université de La Rochelle, a entrepris des prospections géophysiques. Le Conseil régional, le Conseil général et la municipalité de Barzan, voire la communauté de communes locale fournissent un appui appréciable, tant à la recherche qu'à la mise en valeur des vestiges. Leur agent sur le terrain, notamment en ce qui concerne la présentation du site aux visiteurs et aux scolaires, est l'Association pour la sauvegarde du site archéologique de Barzan, animée par des amateurs éclairés et efficaces, qui aident aux fouilles, qui ont produit le Guide, qui montent les dossiers, gèrent les banques de données et ont créé des emplois de guides et de conservateur. Quant aux agriculteurs barzanais, ils intègrent désormais de mieux en mieux à leurs projets la donnée historique qui affecte leurs terres, ils en comprennent l'enjeu et commencent à favoriser la création d'un parc archéologique dévolu à la recherche et au tourisme.